

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 1^{er} juin 2018

ORDRE DU JOUR

1 - Approbation du Procès-verbal de la séance du 20 avril 2018	<i>Page</i>	2
3 - Achat d'un broyeur d'occasion	<i>Page</i>	2
4 - Extension du Péri-scolaire : avenant au contrat de maîtrise d'Oeuvre, missions SPS et Contrôle Technique	<i>Page</i>	2
2 - Personnel : procédure de Médiation Préalable Obligatoire (MPO)	<i>Page</i>	3
5 - Vieux bourg : convention avec le CAUE	<i>Page</i>	3
6 - Voirie : marché d'entretien 2018	<i>Page</i>	4
7 - Téléphonie : remise en concurrence	<i>Page</i>	4
8 - Divers : personnel - emplois saisonniers	<i>Page</i>	5
9 - Comptes-rendus des commissions	<i>Page</i>	5
10 - Calendrier	<i>Page</i>	6

PROCES - VERBAL DE SEANCE

L'an Deux mille dix huit, le premier juin, le Conseil municipal de la Commune de ST LEGER SOUS CHOLET dûment convoqué le vingt cinq mai deux mille dix huit, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Paul OLIVARES, Maire de la Commune.

Membres présents : Jean-Paul OLIVARES, Jean-Pierre JOSELON, Marie-Françoise CEUS, Christian USUREAU, Chantal RIPOCHE, Valérie MORILLON, Jean-Robert TIGNON, Patricia BUTAULT, Dominique COUSIN, Bruno GUEDON, Laurence TISSEROND, Jean-Luc HAMARD, Rachel SCELO, Céline FROGER, Magalie TIGNON, Jean-Louis CILLON, Olivier BACLE,

Membres excusés : Michel LENORMAND (*pouvoir donné à Patricia BUTAULT*) Claire BIMIER (*pouvoir donné à Valérie MORILLON*), Pascal DANIEAU, Isabelle ROMBI, Sylvie FORTIN (*pouvoir donné à Olivier BACLE*)

Secrétaire de séance : Valérie MORILLON

1 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20/04/2018

APPROUVÉ à l'unanimité.

3 – ACHAT D'UN BROEUR D'OCCASION

Dossier présenté par Jean-Robert TIGNON

Actuellement, il existe un système de prêt d'un gros broyeur par l'intermédiaire de l'Agglomération du Choletais.

Il n'est cependant pas adapté aux petites tailles d'arbustes (rosiers ...) et il n'est pas disponible continuellement.

Les services techniques auraient donc besoin d'un plus petit appareil, pendant toute la période de taille, afin de broyer systématiquement les coupes sur place, ce qui éviterait de la manipulation.

Le conseil avait budgété la somme de 11 000 € au budget 2018, mais les services techniques en ont trouvé un d'occasion auprès d'un ancien paysagiste, au prix de **3 800 € TTC.**

A l'unanimité, le Conseil municipal :

APPROUVE cet achat.

4 – EXTENSION DU PERI-SCOLAIRE

Avenant au contrat de maîtrise d'œuvre – Missions SPS et Contrôle Technique

Dossier présenté par Jean-Robert TIGNON

4.1 Avenant au contrat de Maîtrise d'œuvre

Un contrat de maîtrise d'œuvre pour l'extension du service périscolaire a été signé avec le cabinet d'architecture INSO de Cholet, pour un montant prévisionnel de **32 230 € H.T.**

Il est apparu nécessaire de lui confier également une mission de diagnostic du bâtiment existant.

Sa proposition est de **840 € H.T.**

A l'unanimité, le Conseil municipal :

APPROUVE cet avenant.

4.2 – Missions Sécurité et Protection de la Santé et Contrôle Technique

Deux missions complémentaires obligatoires doivent être attribuées pour le chantier de l'extension du service périscolaire : coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé des travailleurs (SPS) et Contrôle Technique (CT).

Suite à appel à la concurrence, les propositions suivantes ont été reçues :

	SPS (€ HT)	CT (€ HT)
BLITZ GO (Nantes)	3 159,00	X
SOCOTEC (Angers)	3 874,00	5 180,00
BUREAU VERITAS (Beaucouzé)	3 230,00	6 350,00
APAVE (Cholet)	2 936,25	3 750,00

Les propositions étant techniquement équivalentes,

A l'unanimité, le Conseil municipal :

RETIENT L'APAVE pour les 2 lots.

2 – PERSONNEL : procédure de Médiation Préalable Obligatoire (MPO)

Dossier présenté par Jean-Paul OLIVARES

Une loi du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice, prévoit l'expérimentation d'une Médiation Préalable Obligatoire (M.P.O.) sur les recours contentieux formés par les agents publics à l'encontre de certains actes relatifs à leur situation individuelle.

Le Centre Départemental de Gestion du Maine et Loire est volontaire pour tester ce dispositif et demande quelles communes seraient également intéressées.

Il pourrait ainsi être le médiateur entre l'agent et la collectivité.

Il limiterait son coût d'intervention à 50 € l'heure de présence auprès de l'une ou l'autre des parties.

A l'unanimité, le Conseil municipal :

SOUHAITE que la Commune rejoigne cette expérimentation.

5 – VIEUX BOURG : convention avec le CAUE

Dossier présenté par Christian USUREAU

La Commune souhaite avancer dans son étude pour l'aménagement du Vieux Bourg, où des problèmes de circulation et de stationnement, notamment, sont récurrents.

Afin de l'aider dans ses premières réflexions, avant de faire appel à un maître d'œuvre, elle peut demander le concours du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) pour une mission « d'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage ».

Le coût serait de 4 950 €.

A l'unanimité, le Conseil municipal :

APPROUVE le recours au CAUE pour une étude du vieux bourg.

6 – VOIRIE : marché d'entretien 2018

Dossier présenté Jean-Robert TIGNON

Comme chaque année, la Commune a fait appel à la concurrence pour un marché d'entretien de la voirie.

Les travaux à réaliser en septembre prochain sont les suivants :

Tranche ferme :

- Allée des bois : nouveaux trottoirs côté rue de la Prairie, réfection des trottoirs côté rue Cesbron-Lavau, bicouche sur la voie.
- rue des acacias : réparation d'un flash

Option 1 : trottoirs rue de la Ferronnière

Option 2 : trottoirs allée des Frênes (partie impasse)

Option 3 : collecteur Allée des Bois

Résultat de l'analyse des offres :

NOM - ADRESSE	PRIX TTC					Classement avec TF + 3 options
	Tranche ferme	Option 1	Option 2	Option 3	TOTAL avec TF + 3 options	
Bouchet - Vezins						hors délai
Courant - Chalonnes-sur-Loire	34 464,86 €	4 701,48 €	5 278,32 €	1 458,59 €	45 903,25 €	2
Eiffage Route Sud Ouest - Loire Authion (Saint-Mathurin-sur-Loire)	42 243,82 €	5 707,39 €	6 464,81 €	5 504,94 €	59 920,96 €	5
Charier TP Sud - Chemillé-en-Anjou (La Tourlandry)	34 499,17 €	4 944,91 €	5 465,33 €	3 052,06 €	47 961,47 €	3
Cholet TP - Cholet	38 836,56 €	4 893,60 €	5 402,64 €	2 220,00 €	51 352,80 €	4
Eurovia Atlantique - Carquefou	27 143,95 €	4 217,02 €	4 885,46 €	2 484,48 €	38 730,91 €	1

La Commission d'Appel d'Offres propose de retenir la proposition d'EUROVIA pour la tranche ferme et les 3 options, pour un montant total TTC de 38 730.91 €.

A l'unanimité, le Conseil municipal :

RETIENT les propositions de la CAO.

7 – TELEPHONIE : remise en concurrence

Dossier présenté par Jean-Paul OLIVARES

Le contrat de téléphonie et accès à Internet de 3 ans, avec LTI TELECOM filiale de SFR, est arrivé à son terme en avril 2018.

Suite à une remise en concurrence, via le courtier Vist and Com du MANS, il est proposé de retenir ORANGE pour un coût mensuel de 632.52 € TTC contre 741.31 € TTC actuellement, soit une économie de 1 300 € par an environ.

L'offre ORANGE permettrait également d'augmenter le débit, notamment en mairie, où la dématérialisation prend de plus en plus d'importance.

Les numéros de téléphone et les terminaux resteraient inchangés.

A l'unanimité, le Conseil municipal :

DECIDE l'attribution du contrat de téléphonie/internet à ORANGE par l'intermédiaire du courtier Vist and Com.

8 - DIVERS

PERSONNEL : recrutement de saisonniers

Tous les ans, 2 postes de saisonniers sont ouverts aux Services Techniques pour pallier les absences des titulaires pendant leurs congés annuels.

Cette année, ces 2 postes seraient répartis entre 8 jeunes, par période de 2 semaines, du 2 juillet au 24 août.

A l'unanimité, le Conseil municipal :

CRÉE ces 2 postes temporaires, du 2 juillet au 24 août 2018.

9 – COMPTES-RENDUS DES COMMISSIONS

9.1 – CADRE DE VIE

- Eglise : l'entreprise DELESTRE est retenue pour le changement du chauffage et mise en place d'une ventilation : 19 490 €.
- Voirie – Sécurité : achat d'un radar pédagogique
- Foyer : changement d'une fenêtre.
- Sentier pédestre : les 2 passages pour l'entretien par les services de l'Agglomération semblent insuffisants.
- Travaux quartier Cesbron-Lavau : la circulation rue de l'étoile à été rouverte.
- Salle de la Prairie : les travaux du mur antibruit vont débiter très prochainement. La protection du chantier est en place.
- Ramassage des déchets : collecte les lundis, semaine impaires pour les bacs marron et semaines paires pour les bacs jaunes.

9.2 – VIE ASSOCIATIVE / COMMUNICATION

- Préparation de la fête communale « ST LEGER EN FETE »
- CME :
 - Fresque réalisée début mai sur le mur des vestiaires de foot. Inauguration prévue le 16 juin à 12h00.
 - D'autres actions sont en cours :
 - Sensibilisation sur le handicap
 - Préparation de la fête des CM
 - Le problème des déchets
 - Rencontre avec les autres Conseils Municipaux de l'Agglomération, avec une sortie le 30 juin aux « Z'ALLUMÉS » à CHOLET
 - Lancement du Conseil Consultatif Intercommunal en septembre prochain.
- Réunion des plannings le 31 mai pour répartir les salles l'an prochain entre les différentes associations.
- Tour de France : près de 70 bénévoles seront présents + une trentaine d'élus et d'agents.

9.3 – VIE SOCIALE

- Bilan 2017 par le CSI : 49 naissances à ST-LEGER, avec 32 assistantes maternelles, 1 Maison d'Assistants Maternelles (MAM) de 12 places et 18 places en Multi-Accueil, soit 94 agréments. La capacité d'accueil est suffisante.

10 – CALENDRIER

JUIN			
Lundi	4	Bureau AdC	18h00
		Commission Cadre de Vie	20h30
Mardi	5	Commission Intercommunalité	19h45
Vendredi	8	Départ retraite de Cécile RODIGUES au Pôle culturel	18h00
Lundi	11	Commission Vie Sociale	20h00
Mardi	12	Commission Vie Associative/Communication	20h30
		Commission extra-municipale restaurant scolaire	20h30
Samedi	16	Conseil Municipal d'Enfants	10h30
		Inauguration de la fresque du CME	12h00
		ST LEGER EN FETE	
Lundi	18	Conseil AdC	18h30

JUILLET			
Lundi	2	Bureau AdC	18h00
		Commission Cadre de Vie	20h30
Mardi	3	Fête des CM au Foyer municipal	16h30
		Commission Intercommunalité	19h45
Vendredi	6	Conseil municipal	20h00
Lundi	9	TOUR DE FRANCE	
Lundi	16	Conseil AdC	18h30